



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



District de l'Hérault de Football

COMMISSION SENIORS

Réunion du 01/10/2025

Présidence : **M. Bernard Guiraudou**

Présents : **MM. Patrick Langefeld – Bruno Lefevre – Sylvain Sanna**

Excusé : **M. Jacques Gay**

Le procès-verbal de la réunion du 24/09/2025 a été approuvé à l'unanimité.



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

COUPE OCCITANIE SENIORS - RAPPEL

Le tirage au sort du 3^e tour de Coupe Occitanie Seniors du 12/10/2025 s'est déroulé ce jour à 14h dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives, à Montpellier, en présence des **membres de la Commission Seniors, M. Joseph Cardoville**, Secrétaire Général du District de l'Hérault de Football, **MM. Jean-Philippe Bacou** et **Cédric Bayad**, permanents du District.

Il a donné lieu aux rencontres suivantes, sur le terrain du club premier nommé, avec épreuve des tirs au but si nécessaire (cinq par équipe) à l'issue du temps réglementaire :

CASTRIES AV 1 OU PALAVAS CE 1/AGDE RCO 2
LESPIGNAN VENDRES FC 1/CORNEILHAN LIGNAN 1 OU MAUGUIO CARNON US 1
LA PEYRADE OL 1/MEZE STADE FC 1
BOUJAN FC 1/ST THIBERY SC 1 OU PAULHAN ES 1
PRADES LE LEZ FC 1/GIGNAC AS 1
VIL. MAGUELONE 1 OU BALARUC STADE 1/CASTELNAU CR. 1
LAVERUNE FC 1/MIREVAL AS 1 OU PEROLS ES 1
ARSENAL CROIX ARGENT 1/LATTES AS 1
PUISSALICON MAGALAS 1/SC SETE 1 OU M. PETIT BARD FC 1
M. ARCEAUX 1/VENDARGUES PI 1
MAURIN FC 1 OU SUD HERAULT FO 1/VAILHAUQUES FC 1 OU ASM34 1
AS CROIX D'ARGENT 1 OU ST ANDRE SANGONIS OL 1/ALIGNAN AC 1
VILLEVEYRAC US 1/SAUVIAN FC 1 OU BAILLARGUES ST BRES 1
RC MTP CEVENNES 1/SUSSARGUES FC 1
FLORENSAC PINET 1/PIGNAN AS 1

En fonction des résultats des matchs du 01/10/2025, certaines rencontres pourront être inversées, conformément aux dispositions de l'Article 69.3 des Règlements Généraux de la L.F.O.

En fonction des résultats des matchs du 01/10/2025, les équipes étant qualifiées pour le 5^e tour de Coupe de France du 12/10/2025, les matchs des équipes concernées seront reportés au 26/10/2025 ou 02/11/2025.

En raison de la qualification des équipes pour le 5^e tour de Coupe de France du 12/10/2025, les matchs de Coupe Occitanie Seniors seront reportés au 26/10/2025 ou 02/11/2025.

Si SUD HERAULT FO 1 se qualifie le 01/10/2025, le match de Coupe Occitanie sera reporté au 26/10/2025 ou 02/11/2025 (match en retard R3 reprogrammé au 12/10/2025).

RAPPEL – COUPE DE L'HÉRAULT SENIORS

Le **tirage au sort des 64^e de Finale** de Coupe de l'Hérault Seniors du 26/10/2025 aura lieu le **mercredi 08/10/2025 à 14h** dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives, à Montpellier.



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

COUPE OCCITANIE SENIORS

MIREVAL AS 1/PEROLS ES 1

Du 28/09/2025

Est reportée ET FIXÉE au 01/10/2025 à 20h30

(Match en retard R3)

D2

⚽ Poule A

LA GRANDE MOTTE AS 1/VENDARGUES PI 2

Du 21/09/2025 reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 12/10/2025 journée de rattrapage au calendrier général

(Arrêté municipal)

ST GELY FESC 1/M. PETIT BARD FC 2

Du 21/09/2025

Est reportée au 12/10/2025 journée de rattrapage au calendrier général

(Terrain impraticable)

D3

⚽ Poule B

ST PARGOIRE FC 1/LA PEYRADE OL 2

Du 05/10/2025

LA PEYRADE OL 2/ST PARGOIRE FC 1

Du 08/02/2026

Sont inversées

(Accord des clubs – occupation du terrain)

⚽ Poule C

MONTBLANC SF 1/LESPIGNAN VENDRES FC 2

Du 21/09/2025

Est reportée au 12/10/2025 journée de rattrapage au calendrier général

(Terrain impraticable)

D4

⚽ Poule C

BOUJAN FC 1/MIDI LIROU CAP POILH 1

Du 19/10/2025

MIDI LIROU CAP POILH 1/BOUJAN FC 1

Du 15/02/2026

Sont inversées

(Terrain en travaux – accord footclubs)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



D5

⚽ Poule A

O. VEDASIEN 1/JACOU CLAPIERS FA 4

Du 12/10/2025

JACOU CLAPIERS FA 4/ O. VEDASIEN 1

Du 15/02/2026

Sont inversées

(Accord des clubs)

⚽ Poule B

MARAUSSAN AO 2/ASPIRAN RC 1

Du 21/09/2025

Est reportée au 12/10/2025 journée de rattrapage au calendrier général

(Terrain impraticable)

VÉTÉRANS

⚽ Poule A

M. ARCEAUX 33/JACOU CLAPIERS FA 35

Du 21/11/2025

JACOU CLAPIERS FA 35/M. ARCEAUX 33

Du 20/03/2026

Sont inversées

(Accord des clubs)

⚽ Poule C

NEZIGNAN EVEQUE ES 32/BALARUC STADE 33

Du 10/10/2025

Est reportée au 17/10/2025

(Accord footclubs)

FORFAITS

MARAUSSAN AO 1 (590268)

54808304 – 2^e tour Coupe Occitanie Districts du 01/10/2025

À VENDARGUES PI 1

Courriel du 25/09/2025

Amende : 100 €

En application des dispositions de l'Article 70 des Règlements Généraux L.F.O.



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



VIL.BEZIERS FC 1 (549694)

54808313 – 2^e tour Coupe Occitanie Districts du 01/10/2025
Contre PUISSALICON MAGALAS 1

Courriel du 28/09/2025

Amende : 100 €

En application des dispositions de l'Article 70 des Règlements Généraux L.F.O.

ST PARGOIRE FC 1 (503543)

54808306 – 2^e tour Coupe Occitanie Districts du 01/10/2025
À LA PEYRADE OL 1

Courriel du 30/09/2025

Amende : 100 €

En application des dispositions de l'Article 70 des Règlements Généraux L.F.O.

S. POINTE COURTE 34 (515703)

54226832 – Vétérans (C) du 26/09/2025
Contre BALARUC STADE 33

Vu la feuille de match,
Vu le planning du District,

Attendu qu'un quart d'heure après le coup d'envoi de la rencontre, seule l'équipe BALARUC STADE 33 était présente sur le terrain,

Par ces motifs, la Commission dit match perdu par forfait à l'équipe S. POINTE COURTE 34 avec amende de 80 € (40 € pour forfait non notifié, X 2 à domicile) pour en reporter le bénéfice à l'équipe BALARUC STADE 33 sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro).

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles Partie I

Débit : 30 € (515703)

Indemnité kilométrique

10 Km X 3 € trajet simple, en application des dispositions de l'Article 17 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

FORFAIT GÉNÉRAL

S. POINTE COURTE 34 (515703)

Vétérans (C)

Courriel du 29/09/2025

Amende : 70 €

En application des dispositions de l'Article 17 d) du Règlement des Compétitions Officielles Partie I.



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



Prochaine réunion le 08/10/2025

Le Président de séance,
Bernard Guiraudou

Le Secrétaire de séance,
Bruno Lefevre